

**Notes de la séance de la Commission d'établissement de Montolieu  
Jeudi 21 novembre 2013, de 18h00 à 19h00**

Salle de réunion no 111 bâtiment principal de l'établissement d'Isabelle-de-Montolieu, à Lausanne

- Parents :** Mmes Mireille **Lapointe**, Florence **Rachez**, M. Waheed **Hassab Alla**
- Professionnels :** Mmes Joana **Benoît**, Sylvie **Guex**, M. Luc **Schläppi** (directeur)
- Autorités politiques :** MM. Daniel **Bürgin**, Bertrand **Picard**
- Organisations :** Mme Joëlle **Wagnières**, Vincent **Pobelle**
- Excusés/absents :** Mmes, Virginie Maluira **Kanefu Miavivullulu**, MM. Julien **Eggenberger**, Claudio **Marra**,

Discussion :

Thème traité	Discussion	Décision	A faire (quoi, qui, quand)
1.- Acceptation du p-v précédent	Après avoir salué les participants, la Présidente ouvre la séance et demande approbation du p-v du 18 avril. Hormis l'oubli de la présence de BP dans les permanences liées au festival de l'établissement, le p-v ne donne pas lieu à commentaires. Il est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.	La Présidente corrigera l'oubli mentionné sur la version archivée du p-v du 18 avril	
2.- Discussion sur le projet de nouveau règlement de l'établissement	En présence du chef de projet, Monsieur P. Bataillard, le Directeur présente à la commission l'esprit, le sens et les limites du futur règlement, appelé à remplacer à terme le règlement extrêmement détaillé, voire "à la Prévert", actuellement en vigueur. Il met en avant que c'est avant tout un changement d'esprit, mettant en corrélation droits et devoirs dans la ligne de ce qui est préconisé par Harmos et la LEO. Le projet en cours doit encore passer en discussion auprès du corps enseignant puis, dans sa version revue, revenir devant nous pour une version "définitive" à présenter au Département pour accord final. Sur la remarque d'un des commissaires, une discussion s'ouvre sur la notion de	En effet, il lui semble évident que l'école ne peut plus fonctionner sur son seul territoire et que la notion d'activité extra-	Le périmètre scolaire étant clairement limité à l'emprise du bâtiment et de ses annexes, la discussion est close sur ce sujet.

	périmètre scolaire.	scolaire modifie la donne en profondeur.	
2 b.- Discussion par article	Chaque article est analysé individuellement par les participants. Un des commissaires insiste sur la nécessaire adjonction de l'aspect environnemental des choses et biens à respecter.	Mise en exergue de l'importance de rédiger un document simple, clair et aisément compréhensible pour chacun mettant clairement en équilibre droits et devoirs.	
	Un autre fait allusion aux atteintes potentielles à la vie privée par les nouveaux médias électroniques.		Il est convenu d'ajouter la locution "de façon abusive" à ce point
	Remarques sur l'aspect de la tenue vestimentaire	Il est relevé l'aspect très subjectif de cette question : seuls les véritables excès dans ce domaine peuvent vraiment être pris en compte	
	La question de l'accès aux toilettes durant les interclasses fait l'objet d'une question		Faute de temps, la discussion à ce sujet est reportée à la prochaine réunion.
		Le détail des diverses remarques, point par point, est noté par Monsieur Bataillard	PB fera une nouvelle rédaction du projet, qui sera transmis aux membres de la Commission, avant la prochaine réunion
<b>3.- Agenda</b>	La prochaine réunion de la commission est fixée en janvier. Un des commissaires suggère de la faire suivre d'une agape conviviale.	Discussion sur l'horaire et la durée de la réunion future. Approbation de la suggestion et choix du lieu.	à agender : <b>jeudi 23 janvier 2014 de 18 à 19h30</b> suivi du <b>repas au restaurant L'Amica</b> , place de La Sallaz. BP est chargé de faire la réservation correspondante pour une dizaine de personnes.

Merci pour votre participation, meilleurs vœux à tous pour une heureuse fin d'année et un bon passage à 2014. Cordiales pensées, Bertrand Picard, rapporteur

lace Chauderon 9  
case postale 5032  
1002 Lausanne  
tél. 021 315 64 19  
fax 021 315 60 04  
celimanna.masiello@lausanne.ch  
<http://www.Lausanne.ch>